

Questions orales

En leur nom, j'aimerais demander au ministre des Travaux publics s'il pourrait expliquer aux gens de la Nouvelle-Écosse en général, et à ceux de Halifax en particulier pourquoi, au niveau de sa politique, le gouvernement traite injustement les travailleurs de ces chantiers. Tandis qu'il aura la parole, pourrait-il nous dire quand le gouvernement va enfin créer des emplois pour les travailleurs des chantiers navals de Halifax, ainsi qu'il l'a promis?

L'hon. Stewart McInnes (ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, j'estime qu'en créant plus de 1 million d'emplois au cours des trois dernières années, le gouvernement a rempli fidèlement sa promesse électorale.

Des voix: Bravo!

M. McInnes: Cela représente 1 700 emplois par jour au cours des trois derniers trimestres.

Au cours des six derniers mois, j'ai rencontré à cinq reprises les représentants des chantiers navals de Halifax. C'est manifestement un problème qui touche, non pas seulement cette région, mais toutes les régions du Canada. Aujourd'hui, en compagnie de mon savant collègue le ministre d'État chargé des Finances, je les ai rencontrés. Nous leur avons fait savoir que nous allions élaborer et faire connaître notre stratégie. Nous compatissons avec eux dans leur situation. Ce n'est que tout récemment que nous avons décidé de construire de *Louis Saint-Laurent*. Je pense qu'ils comprennent que nous travaillons en collaboration avec eux.

ON DEMANDE QUE LE CONTRAT SOIT ADJUGÉ AVANT NOËL

M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond-Est): Monsieur le Président, c'est au même ministre qui fait partie du Cabinet et qui est censé représenter les intérêts des travailleurs des chantiers navals de Halifax que je pose ma question supplémentaire. La consultation ne saurait remplacer l'action. Dans le cas de ces chantiers, les retards se sont accumulés.

Le ministre des Travaux publics pourrait-il s'engager aujourd'hui à accélérer les choses et à adjudger avant Noël le marché pour la construction du *Louis Saint-Laurent*. Ce marché devait être adjudgé en novembre 1987.

Si le ministre est dans l'impossibilité de le faire, pourrait-il au moins promettre à ces travailleurs en chômage qu'il va leur accorder sur-le-champ, dans le cadre du programme Canada au travail, une subvention pour les aider à pourvoir à leurs besoins jusqu'à l'adjudication du marché pour la construction du *Louis Saint-Laurent*? Pourrait-il agir honorablement et prendre cet engagement?

L'hon. Stewart McInnes (ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, je trouve plutôt ironique que le député vienne se plaindre maintenant, lui qui a fait partie d'un gouvernement qui, pendant des années, n'a pas su mettre au point une politique nationale complète de construction navale. Nous nous sommes entendus avec les représentants du syndicat. Nous les avons rencontrés à cinq reprises. Nous allons livrer la marchandise. Attendez.

M. Dingall: Une question supplémentaire, Monsieur le Président.

M. le Président: La parole est au député.

ON DEMANDE AU MINISTRE DE PRENDRE UN ENGAGEMENT

M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond-Est): Si le ministre des Travaux publics est si convaincu et si confiant que ses collègues du Cabinet vont l'appuyer, monsieur le Président, pourrait-il, en mettant son siège en jeu, s'engager auprès de ces travailleurs à leur octroyer avant Noël le marché pour la construction du *Louis Saint-Laurent*? Aurait-il le courage de se lever et de prendre cet engagement à la Chambre?

• (1440)

M. le Président: Le ministre peut répondre ou ne pas répondre. A mon avis, la question est bien près d'être irrecevable. La parole est au député de Saint-Jean-Est.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'EMBARGO AMÉRICAIN SUR LES PRODUITS DU POISSON DE L'ATLANTIQUE

M. Jack Harris (St-Jean-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Le 1^{er} octobre, Washington a décrété un embargo sur l'importation de certains produits du poisson de l'Atlantique. Le 4 octobre, le gouvernement du Canada a signé un important accord commercial avec les États-Unis. Hier, 25 novembre, nous avons appris que le gouvernement canadien a protesté contre l'embargo par note diplomatique. Pourquoi le gouvernement n'en a-t-il rien dit avant que l'information paraisse dans la presse? Pourquoi a-t-il attendu que je soulève la question à la Chambre pour publier un communiqué informant les Canadiens de cette mesure qui mine l'accord commercial en faveur duquel le gouvernement fait tant de propagande?

M. John McDermid (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je crois que le ministre des Transports a répondu très complètement à ces questions hier. Nous avons protesté très énergiquement auprès des États-Unis contre ces mesures qui, à notre avis, sont extrêmement injustes envers notre industrie de la pêche. Nous continuerons à le faire.

Nous aurons recours à tous les moyens à notre disposition pour veiller à ce que cette industrie ne soit pas traitée injustement par nos voisins du Sud.

LES RÉPERCUSSIONS DE L'ACCORD COMMERCIAL CANADO-AMÉRICAIN

M. Jack Harris (St-Jean-Est): Monsieur le Président, dans ce communiqué de presse que j'ai reçu à mon bureau ce matin, la ministre du Commerce international dit que le gouvernement attend la réponse de Washington. Elle ajoute: «Nous ferons tout en notre pouvoir pour résoudre ce problème.» Je n'ai pas l'impression que le fait de publier un communiqué avec sept semaines de retard et d'attendre une réponse du gouvernement américain représente de très fortes pressions.